

# FONDS DE DOTATION

Fonds de Dotation  
Ecole du Louvre

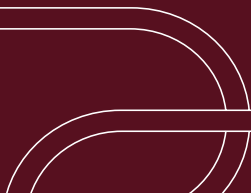


« Nourrir l'ambition de travailler dans les musées, les différents champs du patrimoine et des mondes de l'art est exigeant ; c'est un choix de passion qui mobilise tous les instants, de l'étude comme des loisirs.

Il ne suffit pas d'accueillir les étudiants, il faut leur permettre d'étudier sereinement, dans de bonnes conditions. Pas d'égalité des chances sans égalité devant la réussite. Un fonds de dotation est un levier fondamental pour incarner, sur le temps long, cette ambition, qui rejoint la tradition philanthropique de l'École du Louvre »

**Claire BARBILLON**  
Présidente du Fonds de Dotation

**PRÉSENTATION  
DU FONDS  
DE DOTATION ET  
DE LA CAMPAGNE  
GÉNÉRATION 2030**



**Le Fonds de dotation de l'École du Louvre a pour ambition de soutenir, dans l'intérêt général, l'enseignement et la recherche en histoire de l'art, archéologie, muséologie ainsi que la préservation du patrimoine. Il accompagne les actions stratégiques de l'École autour de trois axes : l'égalité des chances, la mobilité internationale et la recherche, afin d'en renforcer l'efficacité d'ici 2030. Véritable catalyseur de solidarité, il finance des initiatives concrètes dédiées à la réussite des élèves et à la production de nouvelles connaissances. Portée par une vision durable fondée sur l'accessibilité, l'ouverture culturelle et l'innovation, la campagne Génération 2030 vise à lever un peu plus de 10 millions d'euros pour soutenir ces trois programmes majeurs.**





**DÉCLINAISON  
DES PROGRAMMES,  
PROJETS ET CIBLES  
FINANCIÈRES**

**En 2024, la gouvernance du Fonds de dotation a défini une stratégie à l'horizon 2030, validée avec l'École du Louvre, articulée autour de trois programmes d'intérêt général éligibles à son soutien.**

## **PROGRAMME 1 : ÉGALITÉ DEVANT LA RÉUSSITE**

### **Prise en charge d'une partie des loyers 1<sup>ère</sup> année**

Cible de levée de Fonds 2030 :

5 866 865 €

Réalisé en 2025 : 433 135 €

Distribué : 143 400 €

### **Bourses de vie pour les licences et masters**

Cible de levée de Fonds 2030 :

2 750 000 €

Réalisé en 2025 : 250 000 €

Distribué : -

### **Projets pédagogiques innovants**

Cible de levée de Fonds 2030 :

100 000 €

Réalisé en 2025 : 50 000 €

Distribué : 50 000 €

**L'objectif chiffré à l'horizon 2030 pour ce programme est de près de 8,5 millions d'euros. Il se décline en plusieurs projets dont :**

### **Prise en charge d'une partie des loyers de 1<sup>ère</sup> année**

Les conditions de logement sont fondamentales en 1<sup>ère</sup> année surtout pour les nombreux élèves issus des régions et venus de toute l'Europe. 30 % d'entre eux sont boursiers et doivent faire face à des loyers parisiens élevés. Pour y répondre, le Fonds de dotation souhaite soutenir les 50 locataires de la Maison des élèves de l'École du Louvre (550 € en chambre partagée, 675 € en simple avant APL) et vise à financer 40 bourses annuelles de 4 000 € pour ce foyer et 15 bourses de 4 000 € pour les élèves du parc privé.

### **Bourses de vie pour les licences et master**

Les problématiques économiques des étudiants les plus fragiles perdurent tout au long de leur scolarité. Des études très exigeantes ne sont pas toujours compatibles avec une activité professionnelle ou des stages gratifiés. 20 bourses annuelles de 5000 € couvrant les besoins des étudiants de licence et master apporteront les conditions nécessaires à la réussite des examens.

### **Projets pédagogiques innovants**

Le Fonds de dotation a soutenu la réussite étudiante en finançant à 100 % (50 000 €) une application numérique responsive sous forme de « flashcards » destinée à développer la mémoire visuelle, pour, en priorité, les élèves de licence.

## **PROGRAMME 2 : S'OUVRIRE À L'INTERNATIONAL**

### **Mobilités entrantes et sortantes :**

Cible de levée de Fonds 2030 :

218 150 €

Réalisé en 2025 : 381 850 €

Distribué : -

### **Favoriser la participation à des séminaires internationaux :**

Cible de levée de Fonds 2030 :

450 000 €

Réalisé en 2025 : -

Distribué : -

### **Programme d'invitation de professeurs :**

Cible de levée de Fonds 2030 :

150 000€

Réalisé en 2025 : -

Distribué : -

**L'objectif chiffré à l'horizon 2030 pour ce programme est de près de 800 000 euros. Il se décline en plusieurs projets dont :**

### **Mobilités entrantes et sortantes**

L'expérience internationale est aujourd'hui un élément essentiel d'un parcours académique de qualité. L'ambition du Fonds est de financer 4 bourses annuelles de 5000 € chacune (deux bourses sortantes et deux bourses entrantes) et permettre ainsi à quatre étudiants de licence ou master de financer une partie de leur séjour. Grâce à un legs exceptionnel en 2025, deux bourses pérennes de mobilité entrante sont déjà garanties.

### **Participation aux séminaires internationaux**

Les étudiants, chercheurs ou professionnels des métiers des musées et du patrimoine doivent pouvoir participer plus facilement à des séminaires d'envergure internationale. Le Fonds de dotation s'est fixé pour objectif d'aider les échanges scientifiques et intellectuels de haut niveau à l'échelle globale en créant un appel à projet annuel doté de trois bourses de 2500 € chacune.

### **Programme d'invitation de professeurs (visiting fellows)**

Le Fonds de dotation souhaite contribuer à la diversité de l'offre d'enseignement, au développement des réseaux internationaux et favoriser le dialogue scientifique entre professionnels et étudiants en histoire de l'art et patrimoine. Il prévoit pour cela de faciliter les échanges entre l'Europe et les autres continents d'enseignants chercheurs de toutes nationalités. Grâce à une bourse annuelle de 5000 €, le professeur pourra être invité pour un court séjour d'un mois maximum.

## **PROGRAMME 3 : DÉVELOPPER LA RECHERCHE**

### **Favoriser la mobilité et les échanges entre chercheurs**

Cible de levée de fonds 2030 : 150 000 €

Réalisé en 2025 : -

Distribué : -

### **Valoriser et diffuser la recherche**

Cible de levée de fonds 2030 : 300 000 €

Réalisé en 2025 : -

Distribué : -

**L'objectif chiffré à l'horizon 2030 pour ce programme est de 450 000 €. Il se décline en plusieurs projets dont :**

### **Favoriser la mobilité et les échanges entre chercheurs**

La mobilité des chercheurs constitue un élément essentiel de l'acquisition et du transfert des connaissances entre les nations et les peuples. Le fonds de dotation souhaite soutenir cette mobilité entrante ou sortante en aidant chaque année un doctorant ou un chercheur par une bourse de 5000 € qui lui permettra de financer une partie des frais engendrés par le projet.

### **Valoriser et diffuser la recherche**

Aider les chercheurs à ouvrir, valoriser et diffuser leur recherche peut conduire à la reconnaissance par les pairs via les distinctions et les prix. Cela permet aussi à la recherche et la connaissance scientifique de progresser via une circulation rapide des résultats.

## **LES CONDITIONS D'UTILISATION DES REVENUS ET LA CRÉATION DE PORTEFEUILLES NOMINATIFS**

La dotation est placée dans des actifs conformes au code des assurances français, en privilégiant des investissements éthiques et responsables respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour un don global inférieur à 200 000 €, les fonds sont versés dans l'enveloppe commune d'un des trois programmes éligibles ou affectés à un portefeuille nominatif dont les revenus profitent uniquement au programme choisi. Pour un don supérieur à 200 000 €, un portefeuille nominatif dédié est créé, les revenus alimenteront les trois programmes (égalité des chances, mobilité, recherche) avec possibilité pour le donateur de choisir la ou les thématiques qu'il souhaite soutenir.

# **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**



**Le Fonds de dotation peut compter sur l'engagement et l'expertise de son conseil d'administration, réunissant des représentants de l'École et des personnalités qualifiées issues du monde de l'art, du patrimoine et de la culture.**



© Florence Brochoire

**PRÉSIDENTE**  
**Claire BARBILLON**

Directrice de l'École du Louvre depuis décembre 2017. Professeure des universités, sa carrière professionnelle s'est partagée entre les musées et l'enseignement supérieur.



© Stéphane Richard

**SECRÉTAIRE**  
**Sandrine ARRECGROS**

Secrétaire générale de l'École du Louvre depuis 2020. Forte de plus de vingt ans d'expérience dans la gestion publique et culturelle, elle a exercé des fonctions dans les directions de grandes institutions culturelles en France et à l'étranger.



© Stéphane Richard

**TRÉSORIÈRE**  
**Sandie VOGT**

Cheffe du service juridique et financier de l'École du Louvre depuis 2021, elle a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de grandes institutions patrimoniales telles que le Musée Rodin, le Musée d'Orsay et le Centre des monuments nationaux.



© Francis Bacon MB Art Foundation

**Majid BOUSTANY,**  
**Président fondateur de la Francis Bacon MB Art Foundation Monaco et mécène**

Majid Boustany est le fondateur de la Francis Bacon MB Art Foundation, basée à Monaco, institution à but non lucratif qui consacre ses activités et ses recherches à l'étude de l'œuvre, de la vie et des processus créatifs du peintre Francis Bacon. Mécène majeur de l'École du Louvre et du musée du Louvre, il soutient, par le biais de plusieurs bourses, en France et au Royaume-Uni, des historiens de l'art et des artistes, et accompagne également la rénovation de prestigieuses institutions culturelles et d'enseignement



© Roman Iwasiwka

**Olivier MESLAY,**  
**Directeur du Clark Art Institute aux États-Unis**

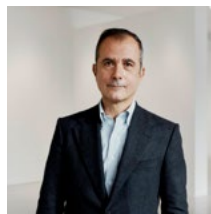
Conservateur au département des Peintures du musée du Louvre, il a notamment dirigé le musée du Louvre-Lens de 2006 à 2009, le Dallas Museum of Art (2009-2016) et le Clark Art Institute, musée et centre de recherche aux États-Unis depuis 2016.



© Méridiam

**Sandra LAGUMINA,**  
**Associée principale chez Argos Fund, présidente du conseil d'administration de l'Agence France Muséums**

Sandra Lagumina a été directrice générale de GRDF, puis directrice générale adjointe d'ENGIE avant de rejoindre le fonds d'investissement Argos Fund en 2022 en tant que partenaire senior. En 2017 elle préside le conseil d'administration du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, et depuis 2018 celui de l'Agence France Muséums, société chargée du développement et de la coopération du Louvre Abu Dhabi.



© Maxime Tétard/Courtesy Bourse de Commerce - Pinault Collection.

**Martin BETHENOD,**  
**Directeur du Centre national des arts plastiques (CNAP)**

Après avoir occupé différents postes au Centre Pompidou et au ministère de la Culture, Martin Berthenod est devenu commissaire général de la FIAC (Foire internationale d'art contemporain). Il a ensuite dirigé le Palazzo Grassi et la Punta della Dogana à Venise de 2010 à 2020, ainsi que la Bourse de Commerce – Pinault Collection à Paris de 2016 à 2021. En 2025 il a été nommé à la direction du Centre national des arts plastiques (CNAP).



**DEVENIR PARTENAIRE  
DU FONDS DE DOTATION**

**Le Fonds de dotation agit comme opérateur et distributeur, visant à sécuriser son capital pour financer durablement ses actions.**

## **Un outil pérenne de philanthropie**

Dispositif incontournable de philanthropie en France, le Fonds de dotation conjugue optimisation fiscale et impact social. Il permet à des particuliers ou des entreprises de financer des actions philanthropiques qui seront réalisées soit directement par le Fonds, soit par redistribution de ses revenus à un autre organisme à but non lucratif. Un reçu fiscal est délivré aux donateurs.

## **Particuliers**

Les donateurs personnes physiques bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de leur don et peuvent bénéficier d'une contrepartie matérielle de 73 € maximum. En revanche le Fonds de dotation n'est pas éligible à la réduction IFI.

## **Legs**

Le Fonds de dotation est exonéré des droits de mutation à titre gratuit normalement dus au titre des legs dont il est bénéficiaire.

## **Entreprises**

Le Fonds de dotation représente également une solution pertinente pour les PME, ETI, groupes familiaux et entrepreneurs individuels qui souhaitent pérenniser leur action philanthropique tout en bénéficiant du régime fiscal attractif du mécénat, en gardant un contrôle stratégique sur l'utilisation des fonds. Les donateurs personnes morales profitent d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% de leurs dons, dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaires hors taxe (art 238 bis CGI).

# LES CONTREPARTIES

En parvenant à s'entourer de soutiens fidèles et impactants, le Fonds de dotation sera en mesure de répondre durablement aux enjeux éducatifs et sociétaux qu'il s'est fixés à l'horizon 2030.

## Associer votre image à une marque de renom

- Visibilité par cercles sur le mur des mécènes numérique et/ ou physique
- Attribution de votre nom ou de celui de votre entreprise à une ou plusieurs bourses pour un temps donné (au-delà de 200 000 € de don global)
- Mention du don sur les supports de communication du programme retenu : site internet, rapport d'activité, mailings-invitations, réseaux sociaux, notamment.

## Optimiser votre stratégie RSE

- Adhésion de votre entreprise à des valeurs d'égalité et de transmission intergénérationnelle
- Fédération de vos collaborateurs autour de valeurs et de programmes incarnés : rencontres avec les étudiants, participation à des médiations, présentation de travaux de recherche, invitation à des événements de convivialité
- Participation aux temps forts de l'année : remise des diplômes, soutenances, conférences notamment.

## Profiter de la relation privilégiée à l'École du Louvre

- Eligibilité des trois programmes à un échange de contreparties matérielles : accessibilité à des cours auditeurs, mise à disposition d'amphithéâtres, organisation de présentations dans les musées, invitation à certains séminaires de recherche et aux cérémonies de remises de diplômes.

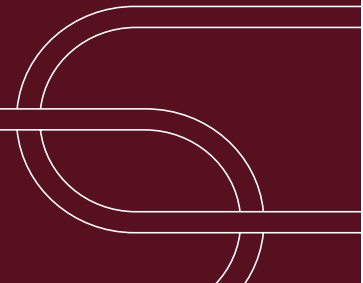
## Participer à la vie du Fonds de dotation

- Pour les engagements exceptionnels sur le long terme qui se portent sur un des programmes stratégiques portés par le Fonds, vous pouvez devenir un de ses ambassadeurs en rejoignant la réflexion menée par son conseil d'orientation.

À noter que le total des contreparties ne peut dépasser 25% maximum du montant du don pour les entreprises et une limite forfaitaire de 73 € pour les particuliers.



# UN IMPACT CONCRET SUR LA VIE DES ÉTUDIANTS



**Les donateurs par leur générosité ont un impact concret sur la vie de nombreux élèves, en leur offrant les moyens de se consacrer pleinement à leurs études et à la poursuite de leur réussite.**



« La somme reçue m'a permis de participer aux séminaires régionaux proposés par l'École du Louvre à Strasbourg et à Lens, ainsi que de poursuivre la découverte du patrimoine et des collections muséales en dehors du cadre universitaire, à travers plusieurs séjours culturels en France, en Espagne et en Amérique du Nord. »

**Cassandre Hemesath**, élève en première année de deuxième cycle.

« Grâce à cette bourse, j'ai pu éviter de devoir reconduire mon contrat d'agent de surveillance et de sécurité en musée qui me prenait l'ensemble de mes weekends, ainsi que les jours fériés. Ce fut un réel soulagement. »

**Eya Ballié**, élève en première année de deuxième cycle.



**DÉCOUVREZ LA VIDÉO DE PRÉSENTATION DU FONDS :**



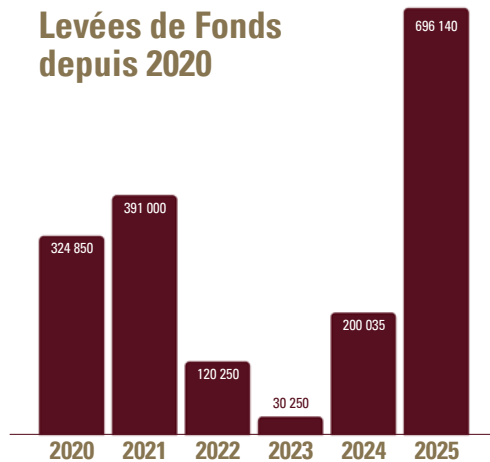


# **MESURER L'IMPACT SOCIAL DE L'ACTION DU FONDS DE DOTATION**

**Le Fonds de dotation de l'École du Louvre s'engage à évaluer l'efficacité et l'impact social de ses projets afin de garantir la transparence et la pertinence de votre mécénat. Trois indicateurs clés permettent de suivre cette action :**

- Capacité du Fonds à développer ses ressources à l'horizon 2030 : mesure du taux de progression du montant annuel de capital placé
- Capacité de mobilisation du Fonds sur des actions pérennes : mesure de la progression du nombre de projets aidés par programme (sur 3 ans glissants)
- Analyse du changement sociétal sur la population ciblée : mesure de la réussite scolaire des élèves soutenus par les actions du Fonds de dotation (sur 3 ans glissants)

## LES RÉSULTATS 2020-2025



# QUELQUES CHIFFRES CLÉS

## En 5 ans :

- **68** Projets aidés
- dont **98%** relevant de l'égalité des chances
- **24%** de dotation redistribuée
- **2** legs importants générant au moins **3** bourses pérennes
- **130 000 €** levés par financement participatif
- **13%** seulement de dotation consacrée aux frais de gestion

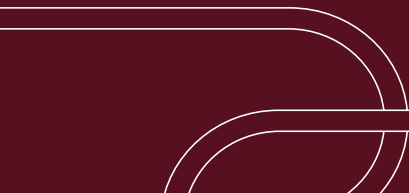
# RAYONNEMENT ET IMPACT : LE FONDS DE DOTATION 2020 2025

Le Fonds de dotation a renforcé sa visibilité en Europe et aux États-Unis grâce à des actions médiatiques et événementielles, ainsi qu'à sa première campagne de financement participatif (avril-décembre 2025) qui a permis de collecter plus de 125 000 € et de mobiliser mécènes et partenaires. Ces initiatives ont créé une communauté d'ambassadeurs engagés, développé son réseau international et démontré sa capacité à attirer de nouveaux donateurs tout en partageant une vision à long terme.

# QUELQUES MÉCÈNES ET LÉGATAIRES DU FONDS DE DOTATION

Ils ont déjà choisi de soutenir le Fonds : Majid Boustany, président fondateur de la Francis Bacon MB Art Foundation Monaco et mécène, la Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique, la Fondation Etrillard, la KHR McNeely Family Foundation, ainsi que les légataires Michaël Montgomery et Cécile Boisvert.

# À PROPOS DE L'ÉCOLE DU LOUVRE



## **UNE ÉCOLE UNIQUE AU MONDE, OUVERTE À L'INTERNATIONAL**

L'École du Louvre, institution emblématique au cœur du Palais du Louvre, dispense depuis près de 145 ans un enseignement exigeant en muséologie, histoire de l'art et patrimoine. Fondée sur l'étude directe des œuvres, elle forme les professionnels de l'art en proposant 32 spécialisations enseignées par plus de 900 intervenants tous issus du monde professionnel. Accueillant 1 650 étudiants, 13 000 auditeurs libres et des classes préparatoires, l'École s'attache depuis plusieurs années à accompagner les plus vulnérables, notamment grâce à la Maison des élèves, une résidence pour étudiants entièrement mécénée. Elle se distingue également comme laboratoire d'idées grâce à son centre de recherche ouvert en 2022 et sa bibliothèque de référence proposant plus de 38 000 titres.

L'international est un axe central de son développement avec plus de 40 collaborations dont 23 universités partenaires en Europe, Amérique, Afrique et Asie. L'École propose plus de 10 séminaires internationaux et 40 stages à l'étranger en 2024 et a vu cette même année près de 90 étudiants étrangers suivre des cours dans ses murs.

## **CONTACTS DU FONDS DE DOTATION DE L'ÉCOLE DU LOUVRE :**

### **Camille Desprez**

Directrice de la prospection et de la collecte de fonds

+33 6 33 65 16 48

[camille.desprez@ecoledulouvre.org](mailto:camille.desprez@ecoledulouvre.org)

### **Guillaume Marechal**

Directeur du Développement International

+33 6 75 46 52 30

[guillaume.marechal@ecoledulouvre.org](mailto:guillaume.marechal@ecoledulouvre.org)

### **Sue Devine**

Consultante USA pour la Campagne Génération 2030

[sue.devine@ecoledulouvre.org](mailto:sue.devine@ecoledulouvre.org)



caletària



Fonds de Dotation  
**Ecole du Louvre**